

Accueil et accompagnement

Étudiants en situation de handicap



EHESS

Page

1	Vos interlocuteurs	2
	Structure	2
	Chargé-e d'accueil	2
	Permanences	2
	Modalités d'une 1 ^{re} prise de contact	2
2	Accompagnement pédagogique	3
	Aides humaines	3
	Aides techniques	3
	Organisation au sein de chaque formation	3
	Modalités de contrôle des connaissances	3
	Bibliothèques	3
3	Médecine préventive	4
4	Orientation et insertion professionnelle	4
5	Vie pratique	5
	Accessibilité du cadre bâti et circulation	5
	Transports	5
	Hébergement	7
	Restauration	9
	Accompagnement	10
	Aides financières	10
6	Vie étudiante	11
	Activités associatives et culturelles	11
	Activités physiques et sportives	11
7	Politique handicap	11
	Info plus...	11

Universités & Ecoles

Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
 Paris 2 - Panthéon-Assas
 Paris 3 - Sorbonne Nouvelle
 Sorbonne Université, Faculté des Lettres
 Paris Descartes
 Sorbonne Université, Faculté de médecine -
 Faculté de sciences
 Paris 7 - Paris Diderot
 Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
 Paris-Dauphine
 Paris 10 - Paris Nanterre
 Paris-Sud
 Paris-Est Créteil Val-de-Marne
 Paris 13
 Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
 Versailles St-Quentin-en-Yvelines
 Evry-Val-d'Essonne
 Cergy-Pontoise
 Institut national des langues et civilisations orientales
 Conservatoire national des arts et métiers
École des hautes études en sciences sociales
 École nationale des chartes
 École normale supérieure Cachan (ENS Cachan)



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

1 Vos interlocuteurs

✓ Nom et localisation de la structure

Mission Handicap- Bureau d'accompagnement des étudiants

Bureau 717- 7ème étage
190-198, avenue de France
75013 Paris

✓ Présentation de la structure

La mission handicap assure au quotidien l'accueil, l'accompagnement, l'information et le suivi individualisé des étudiants en situation de handicap ou gravement malades et assure la coordination avec les différents interlocuteurs et partenaires de l'EHESS.

Ces principales activités sont:

- L'évaluation des besoins de chaque étudiant au sein de l'équipe plurielle,
- La mise en œuvre et le suivi des aménagements humains et techniques,
- La sensibilisation et l'information des personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques
- Le développement de partenariats avec des structures, équipes de recherche et institutions extérieures concernées par le handicap

www.ehess.fr/fr/etudiant/etudiants-handicap/

✓ Nom de la chargée d'accueil

Marie COUTANT
Tél : 01 49 54 25 89
mcoutant@ehess.fr
accueil.handicap@ehess.fr

✓ Permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou sur RDV

✓ Modalités d'une première prise de contact

L'EHESS forme au Master de recherche, au doctorat et au Diplôme de l'EHESS.

Il est conseillé aux nouveaux étudiants de prendre contact avec la mission handicap le plus tôt possible, afin de réaliser l'analyse des besoins et la mise en place des adaptations avant le début des séminaires. Cependant, la mission handicap est ouverte à tout moment et un plan d'accompagnement peut être construit en cours d'année, au moment où l'étudiant en ressent le besoin.



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

2 Accompagnement pédagogique

Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle, notamment le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques. Ce plan peut comprendre les éléments suivants :

✓ Aides humaines

- Tutorat pédagogique (lectures, recherche bibliographique, travail sur les archives...)
- Preneurs de notes
- Interprètes français / LSF
- ...

✓ Aides techniques

La mission handicap dispose de matériel technique ou spécialisé en accès libre ou disponible au prêt sous certaines conditions :

- Ordinateur portable équipé des logiciels ZoomText (grossissement des caractères) et de Jaws (synthèse vocale) mis à disposition des étudiants
- Scanner, imprimante et logiciel Omnipage
- Logiciels Antidote et Cordial
- Easybook M3
- Boucles magnétiques transportables
- Dictaphones
- photocopies

✓ Organisation au sein de chaque formation

Chaque étudiant de l'EHESS est inscrit par un enseignant-chercheur qui est le tuteur de sa recherche. Naturellement, ce chercheur est, si l'étudiant ne s'y oppose pas, partie prenante de l'élaboration du plan d'adaptation. De plus, chaque mention de master ou formation doctorale fonctionne étroitement avec la mission handicap.

✓ Modalités de contrôle des connaissances

Selon son principe de formation à la recherche par la recherche, les enseignants-chercheurs de l'EHESS choisissent généralement des modes de contrôle des connaissances sous forme de travaux de recherche et de relevé d'assiduité.

Pour les étudiants handicapés, des adaptations peuvent être déterminées, elles rentrent pleinement dans le plan d'accompagnement.

✓ Les bibliothèques

L'EHESS ne dispose pas de bibliothèque universitaire mais certains centres de recherche ont un fonds documentaire spécialisé accessible aux étudiants.

www.ehess.fr/fr/ressources-documentaires/documentation/bibliotheques/aires-culturelles/

Tout à côté de l'EHESS :

- **Bibliothèque «Fondation maison des sciences de l'homme» (FMSH)**

190-198, avenue de France (2ème étage) - 75013 Paris

Accessible aux étudiants à mobilité réduite, un poste de travail réservé aux usagers handicapés.

- **Bibliothèque nationale de France - Site François Mitterrand**

Quai François Mauriac - 75013 Paris / Accueil handicap : 01 53 79 37 37

Accès libre aux étudiants présentant une carte d'invalidité et à leurs accompagnateurs.



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

3 Médecine préventive et de promotion de la santé

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants, dans le respect du secret professionnel, et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Elle délivre des attestations relatives à la pratique sportive, organise des actions de prévention et de promotion de la santé.

Pour les étudiants handicapés, au minimum un médecin du service est désigné par la CDAPH. Celui-ci formulera un avis sur les aménagements d'examens et concours, listera les incapacités et proposera éventuellement des adaptations possibles pour le suivi des études. La décision d'aménagement revient ensuite au président de l'établissement universitaire qui notifie la décision.

Centre de médecine préventive de l'université de Paris Descartes

45, rue des Saints Pères- 1er étage, porte T145- 75006 Paris (métro Saint-Germain-des-Prés)

Sur rendez-vous - Tel : 01 42 86 21 29 - accueil@siumpps.univ-paris5.fr

www.siumpps.parisdescartes.fr

4 Orientation et insertion professionnelle

L'EHESS a mis au cœur de son contrat quinquennal l'accompagnement et l'insertion professionnelle des masterants ainsi qu'un renforcement de l'encadrement des post-doctorants.

A l'intérieur de ce dispositif, la mission handicap s'efforce de développer une offre de stages spécifiquement destinée aux étudiants handicapés.



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

✓ Accessibilité du cadre bâti et circulation

Il est important de se faire connaître auprès de la structure Handicap de l'établissement d'enseignement supérieur, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants à mobilité réduite et les étudiants non-voyants, une visite du site est souhaitable.

Site France (Paris 13e)

190 avenue de France 75013 Paris

Le site France est accessible en fauteuil roulant via la rampe d'entrée.

Les étages sont desservis par 2 batteries de 3 ascenseurs vocaux et braille.

Toilettes adaptées à tous les étages.

Mission handicap au 7ème étage.

Il est possible, pour les étudiants qui en font la demande à la mission, de se garer dans le parking souterrain (2 places réservées).

Site Raspail (Paris 6e)

* 105 boulevard Raspail 75006 Paris

Le 105 boulevard Raspail est accessible aux étudiants en fauteuil roulant (hors salle 10) desservi par l'ascenseur principal (vocal et Braille).

Amphithéâtre François Furet : deux places par l'entrée du premier étage pour s'installer en fauteuil roulant.

Toilettes adaptées à tous les étages.

Il est possible, pour les étudiants qui en font la demande à la mission, de se garer dans la cour.

* 96 boulevard Raspail 75006 Paris

Les 2 salles d'enseignement sont accessibles. Toilettes adaptées couloir de gauche.

* 10 rue M. Le Prince 75006 Paris

Salle Duprond accessible mais il est nécessaire de faire ouvrir le porche préalablement.

Info +

L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.

✓ Transports

Site France

190 avenue de France 75013 Paris

Métro : Quai de la Gare

Bus 89 arrêt Quai de la gare



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

Site Raspail

105 et 96 boulevard Raspail 75006 Paris
Métro : Notre Dame Des Champs ou St Placide
Bus : 96/89/95/94 arrêt Rennes St Placide
68/ 58/82 arrêt Notre Dame des Champs

■ Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel

Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) a mis en place un service spécifique de transport de porte à porte pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Service collectif, il permet le transport groupé d'élèves et d'étudiants dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins. Le fonctionnement de ce service est défini en fonction des emplois du temps des usagers. Ce service requiert un avis favorable de la CDAPH.

Formulaire de demande de transport à télécharger sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/transports-scolaires-adaptes-4/>

Etudiants résidant en Seine-et-Marne (77)

C'est le Conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. Pour connaître les modalités de prise en charge : www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte

■ Transports en commun : Forfait Améthyste

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Île-de-France, qui décident des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée (www.navigo.fr). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

Info +

Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.

■ Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM

Il s'agit d'un service de transport spécialisé destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive. Ce service met à disposition des véhicules adaptés pour se déplacer en Île-de-France quel que soit le motif du voyage. Il est proposé dans l'ensemble des départements franciliens.

Chaque département possédant son propre service PAM, il est nécessaire de faire une demande d'adhésion auprès de l'agence dont dépend le domicile du demandeur.

<https://www.vianavigo.com/accessibilite/service-PAM>

Info +

Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

■ VIANAVIGO

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Île-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire.

<https://www.vianavigo.com/accueil>

✓ Hébergement

■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet entre le 15 janvier et le 31 mai. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).

Les étudiants peuvent via le site www.messervices.etudiant.gouv.fr faire une demande de logement (6 vœux sur 3 secteurs et 2 vœux par secteur).

CROUS de Paris

www.crous-paris.fr (service aux étudiants - mission CROUS handicap)

Le CROUS de Paris a une mission handicap dédiée à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé reconnu par la MDPH. Une commission handicap se réunit début juin pour examiner les demandes de logement.

www.crous-paris.fr/aides-sociales/mission-crous-handicap

mission.handicap@crous-paris.fr

Tel : 01.40.51.35.57 (mardi, mercredi et vendredi)

Accueil uniquement sur rendez-vous

Pour un premier contact, envoyer un mail en indiquant l'établissement dans lequel vous souhaitez étudier et votre projet de formation.

→ Des demandes de logements adaptés ou domotisés peuvent également être faites auprès des CROUS de Versailles et de Créteil.

■ Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF)

La fondation propose des résidences étudiantes avec logements domotisés et services d'aide humaine intégrés.

Résidence étudiante adaptée à Paris :

REA Centre Colliard - 4 rue Quatrefages - Paris 5e

EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

➤ Hébergement

- 16 logements conventionnés pour étudiants en situation de handicap
- un service d'aide humaine et d'accompagnement est présent 24h/24, 7j/7

Contact : Corinne Stephan - Tel : 06.34.29.34.19 - rea.colliard@fsef.net

➤ Santé

Le centre Colliard dispose d'un centre de santé (consultations médecine générale et spécialités tiers payant), d'un centre de planification et d'éducation familiale, d'un Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU Pascal) et d'un relais étudiants lycéens.

www.fsef.net/index.php/etablisements/centre-colliard/residence-adaptee-centre-colliard

Autre résidence FSEF en Ile-de-France :

Campus de Nanterre : Sylvie Daigle - Tel : 01.41.20.94.20 - rua.nanterre@fsef.net

Les résidences FSEF : www.fsef.net/index.php/etablisements/residence-pour-etudiants-handicapes

■ Associations de logement étudiant à but non lucratif

Les associations proposent des logements en résidence ou en foyer, à des tarifs (redevances) pouvant être assez contrastés mais se situant dans une moyenne de 450 euros. Il est généralement demandé des droits d'inscription (de 35 à 90 euros) et un dépôt de garantie qui peut être financé grâce à l'avance LOCA-PASS (voir aides financières). Des services, à nouveau assez contrastés (loisirs, culture, restauration) peuvent être proposés selon les structures. Les logements proposés ouvrent droit, le plus souvent, aux aides au logement (APL ou ALS - voir aides financières).

➤ Association pour le logement des jeunes travailleurs : ALJT

Des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite sont recensés dans chaque résidence. Un dossier unique est à constituer (même lorsque l'on postule pour plusieurs résidences). Tous les logements sont conventionnés APL.

<https://www.aljt.com>

➤ Association des résidences et foyers de jeunes : ARFJ

www.arfj.asso.fr

Les résidences et foyers s'adressent principalement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Plus de 2000 lits sont proposés en Ile-de-France (à Paris et dans les Hauts-de-Seine).

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

➤ Union nationale pour l'habitat des jeunes : UNHAJ www.unhaj.org

Propose des solutions de logement et des services (emploi, info santé, restauration, sorties et loisirs) pour les jeunes de 16 à 30 ans. Il existe en Ile-de-France 27 structures. Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

› **Union nationale des maisons d'étudiants : UNME** www.unme-asso.com

Hébergement d'étudiants français et étrangers, de 16 à 25 ans, majoritairement des jeunes filles. Une fiche descriptive complète de chaque foyer est donnée.

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

■ **Enseignes proposant des résidences étudiantes avec logements adaptés**

› **STUDEFI (EFIDIS)** www.studefi.fr

Ce groupe propose des logements adaptés dans les Yvelines (Montigny-le-Bretonneux), l'Essonne (Massy, Orsay), les Hauts-de-Seine (Boulogne, Châtillon, Courbevoie, Ville d'Avray), la Seine-St-Denis (Aubervilliers, Le Raincy, Neuilly-Plaisance), le Val-de-Marne (Villiers sur Marne), le Val d'Oise (Cergy) et à partir de septembre 2018, en Seine-et-Marne (Noisiel).

Carole Coppolani : ccoppolani@efidis.fr (01 75 77 33 27)

› **FAC HABITAT** www.fac-habitat.com

Association proposant des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Le site mentionne l'existence de logements pour étudiants à mobilité réduite mais il faut contacter les résidences individuellement pour connaître leurs modalités d'accueil exactes.

✓ **Restauration**

* Une petite cafétéria est accessible aux étudiants sur le site Raspail (105) ainsi que sur le Site France.

* À proximité du 105, boulevard Raspail se trouve le **restaurant universitaire Mabillon**. Il est ouvert en semaine, le midi de 11h30 à 14h et le soir de 18h15 à 20h. 3, rue Mabillon - 75006 Paris

* Le **restaurant universitaire Mazet** est ouvert en semaine de 11h30 à 14h. 5, rue Mazet - 75006 Paris

* Le **restaurant universitaire Bullier (CROUS)** est ouvert 7 j/7, le midi de 11h30 à 14h et le soir de 18h15 à 20h. 39, av. Georges Bernanos - 75005 Paris (RER B Port-Royal).

* À proximité du 190, avenue de France se trouve le **restaurant universitaire Tolbiac** qui est ouvert en semaine de 11h à 14h. 17, rue de Tolbiac - 75013 Paris,

* Le **restaurant de la Halle aux farines**, ouvert en semaine de 11h à 13h45. 3 voie piétonne F6 - 75013 Paris

✓ **Accompagnement**

Le CIDJ a développé le programme **HandiJeunes** destiné aux jeunes en situation de handicap. Une équipe de conseillers propose de nombreux services qui s'appuient sur un accompagnement sur mesure, une écoute personnalisée, des méthodes et des outils adaptés.

www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

5 Vie pratique

✓ Aides financières

Sur présentation d'un dossier, L'EHESS peut exonérer des frais d'inscription administratifs les étudiants handicapés (à l'exception des doctorants bénéficiaires d'une allocation doctorale).

Des aides financières sont octroyées aux étudiants, certaines d'entre elles au titre de leur handicap :

› Bourse sur critères sociaux, aide au mérite

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait entre le 15 janvier et le 31 mai auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.

› Bourse GIVEKA

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.

› Aide à la mobilité internationale

Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par Mobilités IDF ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études : gérées par la MDPH

› Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire : gérée par l'AGEFIPH

www.agefiph.fr/Personne-handicapee/Compensation-du-handicap/Aides-a-la-compensation-du-handicap

› Aides au logement

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ Avance LOCA-PASS : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>



EHESS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

www.ehess.fr

6 Vie étudiante

✓ Activités associatives et culturelles

L'association étudiante propose plusieurs activités culturelles et festives ouvertes à tous.

www.ehess.fr/fr/etudiant/vie-etudiante/association-des-etudiants/

✓ Activités physiques et sportives

www.ehess.fr/fr/etudiant/vie-etudiante/association-sportive/

Infos plus...

Site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dédié aux étudiants handicapés :

www.handi-u.fr

À télécharger 

Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Office national d'information sur les enseignements et les professions
Publication de l'Onisep Ile-de-France
Directeur de la publication : Michel Ouéré
Délégué régional : Laurent Hugot
Déléguée régionale adjointe : Virginie Cousin Douel
Chef de projet : Nathalie Vallet

Conception éditoriale :
Catherine Vassilieff, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation
Elka Parvanova, Responsable du service Handicap - Université Paris 8
Marie Coutant, Chargée de mission handicap - EHESS
Patrick Courilleau, Chargé de mission handicap - Université de Cergy-Pontoise
Emilie Cohen, Responsable du relais handicap - Université Paris Diderot
Ivan Botte, Chargé de mission handicap - Université Paris 3
Dominique Archambault, Chargé de mission handicap - Université Paris 8
Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap - Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffray

Avril 2015 - Mise à jour Mars 2018
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

7 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

Le schéma directeur de l'établissement est en cours d'élaboration.

